

AUDIT ET CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

Dates et durée à convenir

Lieu à convenir

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé



OBJECTIFS

- Consolider sa connaissance des concepts et des principes de bonne gouvernance des finances publiques.
- Renforcer les systèmes et structures de contrôle des finances publiques.
- Maîtriser les pratiques et outils d'analyse, de suivi et de contrôle des finances publiques.

LES + DE VOTRE FORMATION

- Démarche pédagogique active avec de nombreuses mises en situation.

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres du ministère des finances

BON À SAVOIR

- Les participants sont invités à se munir des documents éventuels qu'ils utilisent ou qu'ils ont réalisés dans le cadre de leur travail. Exemple de programme réalisable en 5 jours



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les outils de diagnostic et de suivi de la performance de la gestion des finances publiques

- Le rôle de l'audit et du contrôle dans le contexte de la gestion axée sur les résultats (GAR) : la mesure de l'efficacité et de la performance ; l'adaptation du système institutionnel.
- La revue des dépenses publiques.
- La revue des institutions et du cadre de gouvernance.
- Le cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques du PEFA (Public Expenditure & Financial Accountability).
- Les méthodes de diagnostic de la gestion des finances publiques (PEMFAR/CFAA) et du système de passation des marchés (CPAR).

Module 2

Les techniques et outils pour la réalisation d'une mission d'audit des finances publiques

- Les principes fondamentaux de l'audit des finances publiques et les normes internationales.
- Les techniques et les outils de planification et de conception des audits.
- La programmation des missions d'audits des finances publiques (audit des comptes du gouvernement, audit des exercices budgétaires, audit des marchés publics).
- Le diagnostic, l'exécution de la mission et la rédaction du rapport d'audit.

Module 3

Les dispositifs de contrôle des finances publiques

- Le dispositif et les institutions en charge du contrôle.
- Les différents corps de contrôle (missions et organisations) et options de contrôle.
- Le contrôle des recettes de l'Etat et de l'utilisation des ressources publiques.
- L'organisation de la lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment : la détection, prévention et répression de la fraude et la corruption, les dispositifs de lutte contre le blanchiment.



présentiel ou @learning



présentiel ou @learning



présentiel ou @learning



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation